



ADULTE ET ERGOTHÉRAPIE

L'objectif de l'ergothérapie chez l'adulte est de **maintenir, restaurer et permettre** les activités humaines de manière **sécurisée, autonome et efficace**. Il a pour but de **prévenir, réduire, voire supprimer les situations de handicap** en tenant compte des **habitudes de vie** des personnes et de **leurs environnements**.

POUR QUI ?

En libéral, l'ergothérapeute intervient auprès des adultes à la suite d'une hospitalisation, d'un diagnostic ou d'un séjour en centre de rééducation, lorsque l'évolution de la personne lui permet un retour à domicile mais que les objectifs de soins restent à poursuivre.

COMMENT ?

Après un bilan initial, l'ergothérapeute procède à la rééducation des fonctions lésées et à l'entretien des fonctions préservées. Le traitement prend en compte les besoins de la personne et de son entourage. Le soin est effectué de manière globale, les activités sont choisies en fonction des centres d'intérêt de celle-ci.

L'ergothérapeute a pour mission :

- **D'ÉVALUER** ou **RÉÉVALUER** : les capacités et les dysfonctionnements, analyser les besoins, les habitudes de vie, les facteurs environnementaux et les situations de handicap
- **D'ANTICIPER** : pour maintenir l'indépendance et améliorer l'autonomie et la participation sociale de la personne
- **PROPOSER** : des activités, des actions ou des techniques thérapeutiques spécifiques afin de **PRÉVENIR** la perte d'autonomie et **ACCOMPAGNER** la personne et ses aidants dans leur quotidien
- **CONCEVOIR** : des environnements sécurisés, adaptés et accessibles
- **PRÉCONISER** : les aides techniques et les aides humaines nécessaires à l'autonomie et la qualité de vie au quotidien
- **RECOMMANDER** : du petit appareillage provisoire et entraîner les personnes à leur utilisation

POUR CELA

L'ergothérapie se base sur 2 grands concepts :

• Rééducation

L'ergothérapeute intervient, par exemple, pour les pathologies neurologiques (AVC, traumatisme crânien...) en aidant la personne à :

L'ergothérapeute va également agir auprès de personnes atteintes de maladies rhumatismales ou celles atteintes de pathologies du rachis (douleurs du dos, hernie discale...) en l'accompagnant à :

• Réadaptation

En proposant un aménagement du lieu de vie (domicile, poste de travail...).

Soliciter sa motricité fine pour manipuler plus précisément, coordonner ses mouvements. Retrouver une autonomie dans son quotidien pour faire le plus possible seul (toilette, déplacement, préparation des repas, réalisation des courses...). Stimuler ses capacités cognitives, pour se repérer dans le temps/espace et organiser sa journée. Favoriser sa sensibilité pour mieux sentir, être moins gêné par certaines sensations.

Gérer et apaiser ses douleurs. Entretenir une motricité qui sera utile dans les activités du quotidien. Réajuster les gestes du quotidien en proposant des techniques d'économie articulaire.

En proposant des aides techniques et en apportant un soutien aux aidants

La réadaptation de la personne s'effectue en trouvant avec elle et la famille des moyens de compensation : stratégie de contournement, choix et entraînement à l'utilisation d'une aide technique (fauteuil roulant manuel ou électrique...), mais aussi l'aménagement du logement. En intervenant sur l'environnement, l'ergothérapeute compense les troubles présentés par la personne et favorise son autonomie dans ses activités quotidiennes et de loisirs. L'ergothérapeute intervient auprès de la personne :